

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 31 MARS 2022

**DEL-2022-54**

L'An deux mille vingt-deux, le trente et un mars, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 24/3/2022, s'est réuni 'Salle du Bureau' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mme PARIS.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, CHASSAGNE, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

Mme DETURCHE.

MM. BOUVARD, OBERLI.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, MERMIER, TARAGON.

MM. GILLET, MATHIAN, SADDIER.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes DARDE, JAILLET, PERINEL, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

**Membres en exercice : 25**

**Présents : 16**

**Représentés par mandat : 3**

---

**Objet : FOURNITURE DE GAZ NATUREL ET DE SERVICES ASSOCIES - DESIGNATION DE PERSONNALITES COMPETENTES POUR ASSISTER AUX REUNIONS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU SYNDICAT**

**Exposé du Président,**

Le SYANE envisage prochainement de lancer une consultation en appel d'offres ouvert, pour l'attribution d'un accord-cadre multi-attributaires, concernant l'acheminement et la fourniture de gaz naturel et de services associés pour le compte des membres du groupement de commandes.

Dans le cadre de la préparation et du lancement de la commande publique concernant ce dossier, le Syndicat a décidé de recourir à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, confiée à Monsieur Edmond COUSIN et Monsieur Thomas FAUGERE, consultants au bureau d'études AEC.

Conformément aux articles L.1414-2 et L.1411-5 du CGCT, le titulaire du marché concernant l'acheminement et la fourniture d'électricité et de services associés sera choisi par la Commission d'Appel d'Offres du SYANE.


Dans ce cadre, peuvent participer aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres, avec voix consultative, des personnalités désignées par le Président de la Commission qui, compte tenu de leurs connaissances particulières, peuvent contribuer à un meilleur choix des entreprises.

Il est proposé d'autoriser le Président à désigner Monsieur Edmond COUSIN et Monsieur Thomas FAUGERE, personnalités compétentes pour participer aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres, lors de l'analyse et de l'attribution de l'accord-cadre correspondant.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à autoriser le Président à désigner Monsieur Edmond COUSIN et Monsieur Thomas FAUGERE, personnalités compétentes pour participer aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres, lors de l'analyse et de l'attribution de l'accord-cadre correspondant.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
Joël BAUD-GRASSET.

